

désire inscrire

ne désire pas inscrire

INSCRIPTION POUR L'ENSEIGNEMENT PRECOCE 2022/23

École précoce et préscolaire, rue Hënneschtgaass, Hobscheid

Par la présente, je soussigné(e) demeurant à rue et numéro numéro de téléphone _____

	mon enf	[:] ant		(nom et le prénom svpl)				
né(e) le								
	langue(s) parlée(s):							
	(cocher	eignement préc une seule optic u trimestre.						
	Trimestre		Date rentrée		Date naissance de l'enfant			
0	1 ^{er} trimestre 2022/23		15 septembr	15 septembre 2022		1 septembre 2018 - 31 août 2019		
0	2 ^e trimestre 2022/23		9 janvier 2	9 janvier 2023		1 septembre 2019 - 8 janvier 2020		
0	3 ^e trimestre 2022/23		17 avril 2023		9 janvier 2020 - 16 avril 2020			
Veuillez noter que le Ministre de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse préco nise de prévoir <u>un minimum de quatre plages par semaine et par enfant</u> lors de l'inscription à l'enseignement précoce. Veuillez donc cocher un minimum de quatre plages (demies journées) auxquelles votre enfan prendra régulièrement part.								
		Lundi	Mardi	Merc	redi	Jeudi	Vendredi	
Matin (8 ⁰⁰ -11 ⁴⁵)								
Après-midi (14 ⁰⁰ -15 ⁵⁵)								
Autorisation photos: Le signataire se déclare d'accord / n'est pas d'accord (biffer ce qui ne convient pas) à c que des photos de groupe d'enfants documentant les activités scolaires et périscolaires peuver être reprises dans le cadre de publications de l'administration communale. Remarques								
• Les enfants peuvent profiter pendant l'heure de midi du service Maison Relais. Un prise en charge des enfants de 7h ⁰⁰ à 8h ⁰⁰ et les après-midis jusque 19h ⁰⁰ heures es assurée par la Maison Relais (veuillez utiliser les formulaires afférents, disponibles a guichet communal ou sur www.habscht.lu).								
• En fonction des inscriptions, l'administration communale se réserve le droit de limiter, l cas échéant, les admissions notamment pour les plages, en cas de dépassant des effectifs maxima par classe (enfants entrant au précoce au 2 ^e et 3 ^e trimestre).								
Date : Signature :								
Les fiches d'inscriptions sont à retourner au secrétariat communal avant le <u>15 mars 2022 au plus tard.</u>								
Fiche également disponible sur www.habscht.lu								